



< DES SOUS... > (1)

Au moment où le problème des bourses révèle le plus clairement ses carences, où la cogestion des Oeuvres est attaquée, où l'on ressent de plus en plus durement l'urgence d'une politique efficace en matière de logement, les travaux de la commission intérieure au Congrès de Dijon revêtaient une importance décuplée par les options qui pouvaient être prises et qui allaient déterminer notre action ; les A.G.E. étaient venues mandatées dans des perspectives différentes, cependant il faut souligner à quel point elles étaient proches au niveau de l'analyse des faits. Cette analyse confirme la situation déjà dénoncée et catastrophique à bien des égards réservée à l'étudiant, et qui ne fera qu'empirer si nous ne nous attachons nous-mêmes à y remédier par de véritables solutions à long terme et non par des palliatifs.

Les Bourses

Le problème des bourses est à ce sujet très significatif. L'analyse des faits est trop évidente : la faiblesse du nombre des boursiers, l'aspect ridicule des taux de ces bourses (dû au maigre budget alloué à ce domaine), les mauvais critères d'attribution, le mauvais fonctionnement des services qui fait que les étudiants boursiers sont payés avec 5 mois de retard, tout cela, nul ne le peut nier. Ce système déjà défaillant est aussi périmé : fondé sur le principe de l'assistance, il est en lui-même condamnable ; seule l'allocation d'études peut apporter une réelle solution à la situation matérielle de l'étudiant et à son statut de travailleur. Que faire alors ? Aménager le système, le rendre moins injuste, le faire mieux fonctionner, pallier ses carences ? Ce fut le sens des interventions de certaines A.G.E. qui demandèrent qu'ainsi soient déclenchées des actions revendicatives sur des points particuliers, ceux où les bourses fonctionnent le plus mal. Pour nous, il s'est agi de montrer au Congrès, à partir de la même analyse, qu'il n'y avait rien à espérer d'un système dont chacun condamnait jusqu'au principe et que dès lors les seules actions valables en ce domaine n'étaient pas celles qui consolidaient le système par des réformes de détail, mais celles qui mettraient en évidence à l'administration et à, chaque étudiant ses multiples défauts. Nous défendrons chaque dossier devant la commission rectorale, nous encourageons toutes les demandes, mais nous voulons que le syndicat ne revendique pas à l'intérieur du système, le cautionnant ainsi quelque peu, nous voulons arriver par nos revendications à la véritable solution contraire au principe même des bourses, à

l'allocation d'études, au salaire étudiant. C'est le sens de la motion qui fut votée au Congrès mais dont nous aurions aimé qu'elle fut plus catégorique, condamnant comme elle le fait le système, mais proposant aussi les actions qui peuvent mettre en relief ses carences, ce qui nous ferait déboucher directement sur une revendication devenue trop traditionnelle, mais dont nous ressentons la nécessité, l'allocation d'études.

La Cogestion des oeuvres

Une première remarque s'impose à ce sujet : les A.G.E. parisiennes ont beaucoup à apprendre des A.G.E. de province en matière de cogestion, car leur expérience quotidienne des Oeuvres leur en donne une idée plus précise que ne peut l'être la nôtre faute d'une pratique directe que nous avons demandée par une motion tendant à donner aux A. G. E. parisiennes un contact régulier avec les restaurants universitaires. Nous pensons que par là, grâce à une information sérieuse et grâce à une large participation, la cogestion sera réelle entre l'administration et tous les étudiants.

Nous avons longuement insisté au cours du Congrès afin que les organismes de cogestion soient des instruments de contestation permanente, de lutte syndicale, en même temps que de dialogue. Le rôle de l'U.N.E.F. ne doit plus être conditionné par les possibilités d'action du mouvement à l'intérieur des structures de cogestion ; mais, il faut bien le dire, de nombreuses A.G.E. conservent du CNO (2) l'idée que c'est une grande victoire du syndicalisme étudiant, oubliant un peu les possibilités syndicales qu'il nous offre, et les actions qu'il nécessite et restent ainsi au niveau des

aménagements de détail. Ce n'est pas parce que nous cogérons, que nous devons désormais cautionner quelque augmentation que ce soit du prix des restaurants universitaires ; ce n'est pas non plus sous ce prétexte que nous pouvons ignorer le personnel des restaurants universitaires, et les revendications qu'il a exprimées au cours de sa dernière grève. Une motion demanda une étude de ce problème, et l'établissement de contacts avec le syndicat du personnel, afin d'examiner en commun les possibilités de participation de ce syndicat aux commissions du C.N.O. dans ce domaine.

Sous ces conditions, nous pensons que la cogestion peut être valable, car nous pouvons trouver en elle, par-delà le dialogue, un lieu de travail syndical, si elle devient l'affaire de chaque étudiant, et si nous sommes prêts sans cesse à appuyer des actions revendicatives qu'elle ne saurait exclure, au contraire.

Le logement

Dans cinq ans un étudiant sur sept sera à la rue ! Et à quel prix seraient logés les autres ! ... La seule conscience de ce problème explique l'importance des travaux de l'UNEF et de toutes les A. G dans ce domaine. Le Congrès se consacra plus spécialement aux aspects quantitatifs de la chose, car la politique d'intégration du logement étudiant dans la vie sociale avait déjà été définitive ; il s'agissait surtout donc de voir par quel moyen remédier à la crise générale du logement étudiant (hausse continue des loyers, manque de places en cité, offres de sous-locations de plus en plus rares, etc.).

Là encore l'analyse de la situation fut unanime : la politique de construction du gouvernement est la cause directe de la crise, car la baisse continue de la construction en France, en dépit des fallacieuses affirmations du Plan, n'est pas due à la seule carence des pouvoirs publics, mais correspond à une réelle politique d'abandon du marché aux groupes de capitaux privés qui n'ont aucun intérêt à construire des habitations à loyer modéré (H.L.M.). Par les récentes lois sur les sociétés immobilières d'investissement, par l'obstruction systématique faite aux offices de H.L.M., par la libération des loyers, le gouvernement contribue directement à une situation générale catastrophique, dont le logement étudiant n'est qu'un aspect. C'est pourquoi fut votée, sur notre proposition, une motion demandant à l'U.N.E.F. de participer aux négociations intersyndicales qui pourraient avoir lieu à ce sujet avant une action commune en faveur d'une reconversion totale de la politique du gouvernement, afin que la construction des H.L.M., par exemple, ne diminue pas de 30 % en trois ans dans la Seine quand la demande ne fait

qu'augmenter. Seule une solution globale en matière de logement peut sauver le logement étudiant. C'était du moins le sens de la motion qui avait été votée à une large majorité, et nous pensions qu'ainsi serait dégonflé le mythe de l'allocation logement et de son efficacité.

La longue étude de la F.G.E.L. sur cette allocation, nous avait en effet amenés à bien comprendre que l'allocation logement n'était en fait qu'une solution très partielle, puisqu'elle ne toucherait pas tous les étudiants, inefficace, et même dangereuse dans la mesure où elle donnera au gouvernement un bon prétexte pour se décharger de ses véritables responsabilités (au niveau global de la construction), sans oublier les dangers qu'elle nous fera courir (spéculation sur les loyers, disparition de l'offre des chambres, etc...). Quoi qu'il en soit une motion contraire fut votée. Le mouvement ne prendra donc pas de recul face à ce qui fut une de ses revendications, mais dont il faut reconnaître à notre avis qu'elle ne saurait être la vraie solution.

Toujours en matière de logement, il faut signaler la motion votée à l'unanimité mandatant le Bureau national pour qu'il soutienne et appuie toute revendication tendant à s'opposer à une hausse des prix des cités universitaires, hausse probable dès octobre et contre laquelle nous devons agir pour soutenir les étudiants logés à Antony.

En élaborant nos revendications il faut bien poser que chacune de nos actions particulières doit s'intégrer dans une perspective à long terme. Chacune de nos actions sur les bourses, par exemple, doit nous mener vers l'allocation d'études, seule solution démocratique ; nos revendications au sein du C.N.O. ne visent qu'à une cogestion syndicale réelle de ce qui peut apporter beaucoup aux étudiants.

Michel ROSTAIN.
délégué intérieur de la FGEL.

(1) Débats de la « Commission Intérieure » : Les sujets traités par cette commission peuvent paraître décousus car il s'agit des problèmes de la vie «interne» de l'étudiant.

(2) Centre national des Oeuvres universitaires.

Combat

Semaine du lundi 6 au samedi 11 mai 1963

Numéro distribué gratuitement

Réalisé par la Fédération des groupes d'études de Lettres (F.G.E.L.)

Page 2

